

Compte Rendu de la CAP de mutation Cadre B du 06 juillet 2017

> Centre de Contact : le compte n'y est pas !

Avec un effectif théorique de 16 B, le déficit présenté lors du projet s'élève à 3 agents B.

A peine né, le Centre de Contact subit la dure loi des vacances d'emplois !

> Un mouvement qui laisse des services en souffrance...

Les élus CGT Finances Publiques 64 ont dès la liminaire alerté la direction sur la situation de la Trésorerie de Pontacq qui se retrouve sans agent à l'issue du mouvement.

A l'issue de notre intervention, M Nesa s'est engagé à pérenniser un agent de l'EDR sur place et a indiqué qu'une solution d'affectation serait proposée lors de la CAP de mutation des cadres C.

Les élus CGT ont regretté, une fois de plus, que la trésorerie de Nay ne voit toujours pas sa situation s'améliorer.

Ils ont également relayé les inquiétudes des collègues de la Trésorerie de Bayonne Municipale qui subissent une hausse très importante de la charge de travail suite à la mise en place de l'EPCI Pays Basque, et des collègues de la trésorerie d'Anglet, déjà en sous effectif, et qui redoutent le rattachement des amendes au 01^{er} janvier sans les moyens correspondants.

Mme Cheylan a indiqué que le transfert des amendes se ferait uniquement si les agents de Bayonne Municipale acceptaient de suivre la mission.

M Poulain s'est engagé à regarder d'un peu plus près la situation de Bayonne Municipale reconnaissant qu'une simple estimation arithmétique des titres et mandats pour évaluer la charge de travail ne permet pas de prendre en compte le nombre et la complexité des budgets.

La situation n'est pas meilleure pour les services des structures fiscales :

De nombreuses vacances demeurent dans les SIP de Pau et Bayonne (notamment à l'accueil).

La situation des SIP/SIE d'Oloron après le projet (4 vacances) et d'Orthez (2 vacances) reste toujours aussi fragile.

Le PRS connaît également un déficit structurel avec 2 vacances d'emplois et le SPF Bayonne I atteint le record de 4 vacances d'emplois à l'issue du mouvement.

> ...et des agents sur la route !

4 agents B ALD 64 et résidant sur la Côte Basque étaient prévus au Centre de Contact à Pau.

En début de séance, M Nesa a informé les élus qu'un agent était finalement affecté sur Orthez.

Pour les 3 autres, les discussions en CAP n'ont pas forcément permis de convaincre la direction de les rapprocher de leur domicile, bien qu'une situation particulière ait été évoquée par des représentants du personnel.

M Nesa a clôturé la CAP en indiquant qu'il se laissait le temps de la réflexion pour ces 3 dossiers mais reconnaissait qu'il avait peu de marges de manœuvre et qu'il avait suffisamment dépouillé en contrôleurs le Centre de Contact.

Attribution des emplois au plan local à l'issue de la CAP des B du 06 juin 2017

Nom – Prénom	Affectation obtenue
AUBIN Emmanuelle	PCE Bayonne
BAVOUX Isabelle	SIE Anglet
BERGERET Evelyne	T Oloron Ste Marie
BONNIAU-LE DU Sylvie	SIE Pau Nord
BOTAYA Jean Pierre	Direction – Centre de Contact
BREMBILLA Véronique	SIP Pau Nord
CAMUS Marie Laure	Direction – Centre de Contact
CASTERA-AUDINE Chrystelle	Direction – Centre de Contact
DELVALLEE Guillaume	Pau Nord Relations Publiques
DENIS Dominique	Direction – Centre de Contact
DURAND Monique	SPFE Pau
FONTAN Christine	SPFE Bayonne
FOURCADE Christine	Direction Pau
GAUSSERAN Magali	Direction Pau
GUILHOT Luc Olivier	SPFE Bayonne
GUITTARD Anne	T Anglet ou T Bayonne Municipale
LAFON Dominique	Pau Direction
LANOT Laurent	SIP Pau Nord
LARQUE Christelle	Direction – Centre de Contact
LASFARGUE Cyrille	Direction – Centre de Contact
LAULHE ARTIGOLE Serge	Pau Direction
LEBAS Gervais	SPFE Pau
LOPEZ Christelle	Direction – Centre de Contact
LOURTEIGT Jean Claude	Pau Direction
MADRAZO Janine	SPFE Bayonne
MAGNIER Olivier	T Morlaas
MALFATTI Sandra	Paierie Départementale
MARAIS Nathalie	Pau Direction
MOREAU Marguerite	T Ustaritz
MONCASSIN Denis	Direction – Centre de Contact
NOVION Isabelle	Pau Direction
PAPE Stéphane	Pau Direction
PERRET Christelle	SIP Bayonne
PONTHOU Sylvie	SPFE Pau
QUEMENEUR Huguette	SIE Biarritz
SARRAN Anne-Marie	SIP Pau Nord
SENAC Christian	SPFE Bayonne
SUZAN Sabine	SIE Biarritz
SOUVESTRE Hervé	Direction – Centre de Contact
TORRICINI Daniel	SIP/SIE Oloron
TOULLEC Franck	Pau Direction
VERGEZ Catherine	T Pau Municipale

Affectation des agents B ALD à l'issue de la CAP du 06 juillet 2017

ALD PAU	
Nom – Prénom	Affectation obtenue
CANCIAN Karen	SIP Pau Nord
CORET Sybille	SPFE Pau
DESIATO Sylvie	Pau Direction
FRECHOU Vincent	CDIF Pau
GOMES José	SPFE PAU
VALDES Laurent	T Nay
ALD BAYONNE	
Nom – Prénom	Affectation obtenue
FERNANDEZ José	SIP Anglet
GAGNOL Sandrine	PCE Bayonne
HIALLE Isabelle	T Anglet ou T Bayonne Municipale
LAFITTE Pascale	SPFE Bayonne
LARREY Elian	SIE Anglet
RICARD Sébastien	SIE Anglet
SERRE Sylvie (permanente syndicale)	SIP Anglet
ALD BIARRITZ	
Nom – Prénom	Affectation obtenue
ESPAGNO Sophie	SIP Biarritz
ALD CADASTRE	
Nom – Prénom	Affectation obtenue
DORE Laurent	CDIF Pau
ALD DEPARTEMENT	
ARANDIA Aitor	Centre de Contact (à confirmer par la direction)
HERRY Sylvie	Centre de Contact (à confirmer par la direction)
PRAT Fabienne	SIP/SIE Orthez
ELORGA Cécilia	SIP/SIE Oloron et Orthez
FRANCOIS Jérôme	A déterminer
LE BALC'H Sandra	SIP Bayonne
VIAU Patricia	Centre de Contact (à confirmer par la direction)
DETACHEMENTS	
AUGRY Patricia (T Hendaye)	T Saint Jean de Luz
HEGOAS Jean (SIE Biarritz)	T Ustaritz
EDR	
DUFERMONT Alexis	EDR Béarn (T Pontacq)
DELAGE Pierre	EDR (SIE Oloron)
INCHAUSTI Christophe	EDR Pays Basque



CAPL du 6 juillet 2017

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

A l'occasion de cette CAPL d'affectation des agents de catégorie B, vous nous présentez un nouveau règlement intérieur déjà adopté en CTL.

Nous contestons ce règlement qui modifie en cours de mandat les règles de gestion des instances, des modalités d'autorisation d'absence et de remboursement de frais des élus.

En prenant la décision de réduire les temps de préparation et de compte rendu des CAPL et de supprimer le remboursement des frais de déplacement des élus suppléants, le Directeur Général retire aux représentants des Personnels les moyens d'accomplir leurs mandats dans de bonnes conditions. Nous ne pouvons que vous exprimer notre profonde colère face à l'attitude provocatrice du Directeur Général qui prend toutes les mesures pour réduire le dialogue social à sa plus simple expression.

Remettre en cause les droits des élus, c'est balayer le vote des personnels qui reconnaissent par leur participation massive aux élections la légitimité et le rôle indiscutable de leurs représentants dans toutes les instances.

Remettre en cause les droits des élus des personnels c'est également s'attaquer directement aux droits et garanties des agents.

De plus, en décidant unilatéralement de modifier les règles d'accès aux concours (date des concours internes et externes le même jour ; limitation à 5 candidatures, changement des règles d'affectation des lauréats, maintien sur la RAN pendant 3 ans lors de la première affectation) les conditions de promotions sont considérablement dégradées.

Pour la CGT Finances Publiques 64, il faut retirer l'ensemble de des décisions qui n'apportent que des reculs pour les agents.

Concernant le mouvement local, vous vous étiez engagé, M le Président, à ne pas sacrifier les services au profit de l'installation du centre de contact.

Ce projet réussit le tour de force de dépouiller non seulement le centre de contact avec 43 affectations au lieu des 50 prévus mais également un très grand nombre de services et de trésoreries. Et pour couronner le tout, un grand nombre d'agents ALD est affecté à plus d'une centaine de kilomètres de leur domicile familial.

Vous nous présentez un projet qui déshabille complètement la trésorerie de Pontacq et qui maintient les trésoreries d'Anglet et de Bayonne Municipale dans de grandes difficultés de fonctionnement.

De très nombreux services dans les SIP et SIE sur Pau, Bayonne, Oloron et Orthez resteront en souffrance à l'issue du mouvement local.

Les besoins sont partout et les moyens en voie de disparition.

Vous comprendrez M le Président que la CGT Finances Publiques 64 votera contre ce mouvement local qui va dégrader encore les conditions de travail des agents de la DDFiP 64.

Les élus de la CGT Finances Publiques 64

Eric MANRY – Pierre NOUQUERET – Carlos FILIATREAU